

M<sup>me</sup> WINSEN Catherine  
3 Grande Rue  
TANAY S2 500

16  
A Tanay le 07 Mai 2019

A M<sup>r</sup> le Commissaire enquêteur  
(Projet éolien Sud Vannerie)  
Houïeux

Habitante à Tanay depuis 1983, j'y ai trouvé une plénitude nécessaire à mon équilibre physique et psychique grâce au paysage naturel et sauvage ; quasi exempt d'infrastructures urbanisées, où le silence et la lumière naturelle diurne et nocturne, est roi.

Le relief accidenté (combes, vallées étroites, roches, falaises) constitué de multiples clôtures de bois et pelouses sèches situées en hauteur, offrant aux promeneurs des panoramas splendides et apaisants.

Ces lieux abritent des espèces animales et végétales, nécessaires à préserver dans les parcs nationaux alentours (bouleaux, mélèze royal, chêne sessile, hêtre, châtaignier, etc.)

Je regrette devoir constater, une telle insensibilité de la part de nos concitoyens (qui ils viennent des îles ou issue de nos villages au nom d'une nécessité énergétique exponentielle, aux enjeux financiers plus quid'aucuns).

Nous avons été informé officiellement de l'existence de ce projet lors de l'enquête publique. Des miradors de chasse ont été installés : des grumes exploitées se dressent dans le secteur. La pose question, est ce légal ?

- que deviennent nos villages maintenant  
en partie par le tourisme et (résidences  
secondaires) -

S'intéressera-t-on aux effets neurologiques  
causés par les effets stroboscopiques  
les lumières clignotantes nocturnes et infrasons  
produits par les éoliennes, sans estimées et occultées.  
Prendra-t-on la même des conséquences  
sanitaires élogieuses à temps ?.

A Suivez .

et prévenir et privoî les indemnisations  
si cela sujet est entieré .

(Ps ) La centrale de distribution n'existe  
pas mais ne sont pas financés ; y aura  
t'il augmentation de nos factures d'électricité  
et l'impôt fonciers ? . . .

Merci de recueillir vos modestes  
Avec

 Charles Lindbergh